

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Association ENSEMBLE POUR LE  
DEVELOPPEMENT HUMAIN**

2 rue Molière  
95400 VILLIERS LE BEL

**N° SIREN : 489 448 068**

*Ce rapport contient 21 pages*

**Association ENSEMBLE POUR LE  
DEVELOPPEMENT HUMAIN**

2 rue Molière  
95400 VILLIERS LE BEL

**N° SIREN : 489 448 068**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

**A l'assemblée générale de l'association ENSEMBLE POUR  
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **3. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

### **4. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués [le cas échéant : et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **5. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres de l'association.

### **6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 juillet 2024,

Le Commissaire aux Comptes,

**Endrix SNM**

Représenté par

**Monsieur Cédric LAVEDRINE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Lavedrine', is written over a long, thin horizontal line that spans across the bottom of the text area.

# BILAN - ACTIF

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	19 367,49	12 081,07	7 286,42	26 672,74
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 367,49</b>	<b>12 081,07</b>	<b>7 286,42</b>	<b>26 672,74</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	28 347,58		28 347,58	21 760,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	158 922,74		158 922,74	175 969,11
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	556 974,08		556 974,08	468 257,49
Charges constatées d'avance	1 202,04		1 202,04	1 645,33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>745 446,44</b>		<b>745 446,44</b>	<b>667 631,93</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>764 813,93</b>	<b>12 081,07</b>	<b>752 732,86</b>	<b>694 304,67</b>

# BILAN - PASSIF

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	59 869,56	59 869,56
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	386 981,64	349 104,74
Excédent ou déficit de l'exercice	41 601,94	37 876,90
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>488 453,14</b>	<b>446 851,20</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>488 453,14</b>	<b>446 851,20</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 000,00	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 000,00</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	55 520,08	50 647,08
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>55 520,08</b>	<b>50 647,08</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 305,69	8 542,95
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	131 733,95	121 099,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	59 720,00	67 164,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>204 759,64</b>	<b>196 806,39</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>752 732,86</b>	<b>694 304,67</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du au
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations	5 450,00	3 371,00	
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service	71 677,02	32 089,10	
<i>Dont parrainages</i>			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	457 426,54	447 263,80	
Versements des fondateurs ou cons. dotat. comptable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	10 107,90	48 744,00	
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	18 500,00	16 925,00	
Reprises sur amorts, dépr., prov., transf. charges		17,50	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>563 161,46</b>	<b>548 410,40</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	71 409,47	88 232,35	
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	13 466,35	15 210,87	
Salaires et traitements	323 955,52	299 990,32	
Charges sociales	97 029,05	94 862,94	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 952,12	10 088,00	
Dotations aux provisions	4 873,00		
Reports en fonds dédiés	4 000,00	-2 500,00	
Autres charges			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>518 685,51</b>	<b>505 884,48</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>44 475,95</b>	<b>42 525,92</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépr. et aux prov.			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de val. mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>			
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>			

# COMPTE DE RÉSULTAT

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du au
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>44 475,95</b>	<b>42 525,92</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	38 743,03	28,96	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		900,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>38 743,03</b>	<b>928,96</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	21 870,85	5 568,38	
Sur opérations en capital	19 746,19	9,60	
Dotations aux amortissements, aux dépr. et aux prov.			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>41 617,04</b>	<b>5 577,98</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-2 874,01</b>	<b>-4 649,02</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>601 904,49</b>	<b>549 339,36</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>560 302,55</b>	<b>511 462,46</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>41 601,94</b>	<b>37 876,90</b>	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	176 206,85	224 768,59	
Prestations en nature			
Bénévolat	60 000,00	62 500,00	
<b>TOTAL</b>	<b>236 206,85</b>	<b>287 268,59</b>	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	60 000,00	62 500,00	
Prestations en nature			
Personnel bénévole	176 206,85	224 768,59	
<b>TOTAL</b>	<b>236 206,85</b>	<b>287 268,59</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>41 601,94</b>	<b>37 876,90</b>	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 752 732,86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 41 601,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Nous avons à nouveau réalisé une mission humanitaire au Pakistan dans le cadre de notre activité de solidarité internationale. Une course solidaire a été réalisée au profit d'EPDH, la somme récoltée a été utilisée pour financer notre action au Pakistan.

La voiture d'EPDH a été volée cette année, nous avons une indemnisation de la société d'assurance.

Deux projets qui devaient initialement être menés à Beaumont-sur-Oise en 2023 seront reportés à l'année 2024.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### L'objet social de l'entité

L'association intitulée Ensemble Pour le Développement Humain, EPDH, dont la déclaration a été publiée au *Journal officiel* du 30/07/2005, a pour but l'insertion scolaire et/ou socioprofessionnelle. Ses projets se situent dans le cadre du respect des Droits de l'Homme, dans un esprit de compréhension et de solidarité entre les peuples.

### La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées

EPDH a pour vocation de répondre aux besoins de la population dans les domaines, non exhaustifs, de l'éducation, du social, de la santé, et de l'insertion socioprofessionnelle. Elle agit, entre autres, en faveur de :

- la réussite éducative et scolaire,
- l'intégration sociolinguistique citoyenne et culturelle,
- la remobilisation et la remise à niveau facilitant l'accès à la qualification et à l'emploi,
- la citoyenneté,
- la promotion de la santé,
- la médiation, l'accompagnement et la coordination avec les partenaires,
- la solidarité internationale.

### Les moyens mis en œuvre

L'association travaille depuis plusieurs années afin de répondre aux besoins de ses bénéficiaires.

Elle travaille en forte collaboration avec les partenaires locaux, départementaux, et régionaux dans la

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

réalisation de ses actions.

Elle dispose également d'une équipe de salariés et de bénévoles engagés.

La mise à disposition de locaux permet de réaliser l'ensemble des actions et organiser les réunions nécessaires.

Nous disposons également d'outils informatiques et logistiques permettant de mieux accueillir les bénéficiaires et garantissant la continuité des actions.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 ans

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nous avons effectué en 2023 plusieurs prestations pour la Fondation Deloitte, qui ne nous ont pas encore intégralement été payées à l'heure actuelle.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	49 018		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	8 155		4 307
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>		57 172	4 307	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			57 172		4 307

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	42 112		6 906	
		Mat. bureau, inform., mobilier			12 461	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>		42 112	19 367		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>			42 112	19 367		

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport	23 859	2 129	22 371	3 618
Mat. bureau et informatiq., mob.	6 640	1 823		8 463
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>30 500</b>	<b>3 952</b>	<b>22 371</b>	<b>12 081</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 500</b>	<b>3 952</b>	<b>22 371</b>	<b>12 081</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 647,08	8 873,00			59 520,08
<b>TOTAL</b>	<b>50 647,08</b>	<b>8 873,00</b>			<b>59 520,08</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		8 873,00			
financières					
exceptionnelles					

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	28 348	28 348	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	158 853	158 853	
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	70	70		
	Charges constatées d'avance	1 202	1 202		
	<b>TOTAUX</b>	<b>188 472</b>	<b>188 472</b>		
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3)	Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constaté d'avances concernent les assurances souscrites dans le cadre des actions de l'association:  
Assurance MMA  
Assurance Allianz pour les voitures.

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		1 202
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 202</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		158 853
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>158 853</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	59 869,56				59 869,56
Report à nouveau	349 104,74		75 753,80	37 876,90	386 981,64
Excédent ou déficit de l'exercice	37 876,90		671 641,26	667 916,22	41 601,94
<b>TOTAUX</b>	<b>446 851,20</b>		<b>747 395,06</b>	<b>705 793,12</b>	<b>488 453,14</b>

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	4 000,00	-2 500,00
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
<b>TOTAL</b>	<b>4 000,00</b>	<b>-2 500,00</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

<b>B - Contributions volontaires en nature</b>	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	236 206,85		287 268,59	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>236 206,85</b>		<b>287 268,59</b>	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	60 000,00		62 500,00	
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	176 206,85		224 768,59	
<b>TOTAL</b>	<b>236 206,85</b>		<b>287 268,59</b>	

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 306	13 306		
Personnel & comptes rattachés	51 043	51 043		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	55 589	55 589		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	25 102	25 102		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	59 720	59 720		
<b>TOTAUX</b>	<b>204 760</b>	<b>204 760</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

348699 - ASS. ENSEMBLE POUR LE DÉVELPT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		59 720
Financiers		
Exceptionnels		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		<b>59 720</b>

## CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 200
Dettes fiscales et sociales		66 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>69 504</b>